



Créteil, le 27 novembre 2017

**Objet** : convention cadre de partenariat EHESP/ ADRHESS

### ***Communiqué de l'Adrress***

(Association pour le Développement des Ressources Humaines  
dans les Etablissements Sanitaires et Sociaux)

A l'occasion de la présentation de l'ADRHESS aux élèves-directeurs en formation à L'EHESP, une convention cadre de partenariat a été signée entre les deux organismes le 13 novembre 2017.

Par cette convention, l'EHESP et l'ADRHESS décident de renforcer leur collaboration afin de développer des synergies facilitant leurs travaux respectifs notamment par les moyens suivants :

- la participation réciproque à des groupes de travail
- un recours mutuel à l'expertise de chacune des parties
- une collaboration pédagogique
- un accompagnement d'élèves occupant, pour leur première affectation, un poste de DRH ou de DAM.

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans.

---

ADRHESS

Direction des ressources humaines CHI de CRETEIL  
40, avenue de Verdun – 94010 CRETEIL CEDEX  
Internet : [www.adrhess.com](http://www.adrhess.com) - [adrhess@chicreteil.fr](mailto:adrhess@chicreteil.fr)